Traitement des effluents par évaporation forcée

Le respect de l'environnement et une réglementation de plus en plus restrictive imposent de prendre en compte le traitement des rejets dans les contraintes de production.

Pour réduire les effets de ces rejets dans le milieu naturel, Irrigaronne a développé une gamme de techniques et de produits ***basés sur la concentration des effluents par évaporation forcée****, qui amplifient et accélèrent les capacités naturelles conjuguées du soleil et du vent.*

Les avantages du procédé Nucléos

- **Rejet zéro en rivière**
- **Réduction du volume total des effluents : jusqu'à 98% du volume initial,**
- **Coût d'exploitation réduit,**
- **Maintenance minimum,**
- **Entretien par toute main d'œuvre même non spécialisée.**

Des Techniques sûres

- **Le procédé Nucléos, utilisé par Irrigaronne est reconnu et financé par les agences de l'eau depuis 1993**
- **Partenaire de l'institut français du pétrole**

IRRIGARONNE

Traitement des effluents par évaporation forcée

Des techniques adaptées dans des domaines d'activités variés

Industries agro-alimentaires et activités agricoles

- Caves vinicoles (coopératives et caves particulières),
  distilleries, conserveries, industries de transformation,
  industries oléicoles, etc...
- Rejets phytosanitaires
- Rejets des aires de lavage
  de machines à vendanger,
- Rejets de solutions nutritives
  en culture hors sols.

Des dizaines de références traitant de 50 à 18 000 m³ d'effluents / an.

Effluents industriels

Traitement des effluents industriels aqueux
Rejets des traitement de surfaces,
Résidus d'opérations de transformation,
Effluents salés, ammoniaqués, alcoolisés, etc...

Traitement des lixiviats

Provenant des aires de stockage de mâchefer ou de centres d'enfouissement technique d'ordures ménagères avec réutilisation possible des biogaz générés par le site.

IRRIGARONNE